

LIVRES 18, 19, 20 DANS LA SEPT. 2026 BOUCLE GRAND BESANÇON

ORGANISATION ET GESTION DU STAND DES AUTEURS EDITES EN REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

REGLEMENT

PRESENTATION GENERALE DU FESTIVAL

Organisé par Grand Besançon Métropole, le festival Livres dans la boucle se déroule le 3^{ème} week-end de septembre et accueille environ 170 auteurs. Positionné volontairement au cœur de la rentrée littéraire, il a pour principal objectif de faire découvrir les nouveautés publiées fin août par les maisons d'éditions nationales et d'offrir à cette occasion un programme de rencontre favorisant les formes hybrides de présentation des romans sélectionnés. Les auteurs sont ainsi invités à présenter leur dernier ouvrage sous forme de table-ronde mais aussi de lectures ou performances (alliant musique, chant, danse, théâtre, cinéma, dessins, peinture...). Ce programme est réalisable grâce à la collaboration et partenariats avec de nombreux acteurs culturels locaux.

Si Livres dans la Boucle est essentiellement centré sur la rentrée littéraire de septembre, le festival invite également des auteurs et illustrateurs jeunesse et de bande dessinée ainsi que des auteurs publiés par les maisons d'édition implantées en Bourgogne Franche-Comté.

Au total, 170 auteurs ou autrices sont invités à participer au festival avec l'obligation de rester au moins 2 jours sur place pour assurer séances de dédicaces et rencontres programmées. Les auteurs invités disposent d'une place sur un des espaces gérés par les librairies partenaires du festival : Intranquille piazza, Grand Forum, Sandales d'Empédocle, Maison du livre et de la presse, Mine de rien.

Les espaces de dédicaces sont organisés sous un grand chapiteau de 1000 m², ouvert le vendredi de 15h à 19h30, le samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 18h. Chaque espace dispose d'un nombre précis de places assises :

- 100 places sont réservées à la littérature générale et sont réparties sur 4 stands de 25 places chacun, gérés par l'Intranquille Piazza, le Grand Forum, la Maison du livre et de la presse et les Sandales d'Empédocle ;
- 25 places sont réservées à la littérature jeunesse, espace géré par la librairie l'Intranquille Piazza ;
- 20 places sont réservées à la bande dessinée, espace géré par la librairie Mine de Rien ;
- 25 places sont réservées aux auteurs édités par les maisons d'édition implantées en BFC, espace géré en 2026 par la librairie Maison du livre et de la presse.

Le présent règlement a pour objectif de définir le mode d'organisation et de gestion de ce dernier espace dédié aux auteurs édités en BFC. Livres dans la boucle, organisé par Grand Besançon

Métropole, a à cœur de valoriser la production littéraire régionale et d'offrir, dans la limite des places disponibles, une représentation au plus juste de la diversité de celle-ci.

Sauf pour les articles précisés ci-dessous, toutes les autres clauses du règlement général du Festival Livres dans la Boucle sont applicables aux auteurs édités en Régions. Le règlement général est disponible sur le site du festival www.livresdanslaboucle.

1. MODALITE DE PARTICIPATION

- Les candidatures pour participer au festival Livres dans la boucle devront être proposées par les éditeurs, dans la limite de 5 auteurs maximum par éditeur.
- Les auteurs proposés devront avoir publié un ouvrage entre janvier et aout de l'année du festival.
- Les éditeurs devront avoir vérifié préalablement à l'inscription la disponibilité de leurs auteurs au cours du week-end et indiquer le ou les jours de présence convenu avec eux.
- Tous les genres, romans, polars, bandes dessinées, romans graphiques, jeunesse, poésie, beaux livres, ouvrages de sciences humaines peuvent être proposés, dans le respect des critères énoncés ci-dessus. Les revues, magazines, almanach ainsi que tout ouvrage de nature religieuse, pratique ou technique ne sont pas acceptés. Les ouvrages ayant également fait l'objet d'une souscription préalable ou d'une réédition ne sont également pas acceptés.
- Les éditeurs devront être en mesure de fournir une épreuve ou un exemplaire de l'ouvrage édité, une fiche présentant l'auteur et sa bibliographie ainsi qu'une photo de bonne qualité (600 dpi) dans le calendrier énoncé ci-après. Toute candidature ne disposant pas de ces éléments se verra refusée.

2. PROCEDURE D'INSCRIPTION

- Début avril, un formulaire d'inscription sera envoyé par Grand Besançon Métropole et par mail aux maisons d'édition dont la liste lui aura été transmise par l'ALL. Les éditeurs auront alors jusqu'au 31 mai de l'année, pour répondre et proposer la candidature de 5 auteurs maximum. Biographie de l'auteur, photo de l'auteur et fiche de présentation de l'ouvrage devront être fournies comme pièces jointes au formulaire. Epreuves ou ouvrages déjà publiés devront être envoyés dans le même calendrier à Grand Besançon Métropole, direction de la communication, la city, 4 rue Gabriel plançon, 25000 Besançon.

3. PROCEDURE DE SELECTION

- Un comité de sélection composé d'un ou plusieurs représentants des 3 librairies investies dans la gestion du stand des auteurs édités en région BFC (Grand Forum, Maison du livre et de la presse et sandales d'Empédocle), sélectionnera les 25 auteurs invités à participer à l'édition à venir du festival. Cette sélection devra veiller, parmi l'ensemble des ouvrages proposés par les éditeurs, à une bonne représentativité des genres, des maisons d'édition, des auteurs habitués au festival et premiers participants. L'évaluation de l'impact de l'ouvrage auprès du public reste à l'appréciation des libraires engagés.
- Il établira une liste complémentaire de 10 auteurs qui pourront être invités en fonction de la disponibilité des auteurs sélectionnés au premier tour et mentionnée au moment de la candidature par l'éditeur. Les choix parmi ces 10 auteurs devront veiller à maintenir les équilibres mentionnés ci-dessus.
- Le planning de présence des auteurs invités sera formalisé par l'agence Faits & gestes, en fonction du choix des libraires et dans la limite de 25 places par jour sur le stand. Ce planning sera adressé aux éditeurs dont les auteurs auront été retenus fin juin.

A noter : pour tout ouvrage co-écrit ou illustré par plusieurs personnes, une seule place sera proposée par jour. Charge à l'éditeur de préciser qui sera présent sur quel jour pour dédicacer l'ouvrage.

4. ORGANISATION DU SEJOUR DES AUTEURS

L'organisation du séjour des auteurs qui auront été sélectionnés par le comité de libraires et dont le planning aura été définitivement figé par l'agence Faits & gestes sera gérée par l'agence Faits & gestes qui établira une feuille de route pour chaque auteur invité précisant : mode de transport, horaires de train (moyen privilégié) et fourniture des billets, mode de restauration, hébergement éventuel (pour tout auteur résidant à plus de 80 km du centre de Besançon).

Les feuilles de route seront adressées à chaque éditeur pour chacun de leurs auteurs invités par Faits & gestes début septembre.

La prise en charge des frais de séjour des auteurs et rémunération des auteurs participant à des rencontres sont indiqués dans le règlement général du festival.

5. RELATIONS LIBRAIRE & CONDITIONS COMMERCIALES

Les commandes des ouvrages seront faites par le libraire auprès de l'éditeur. Les ouvrages devront être livrés à la librairie en charge de la gestion du stand (Maison du livre et de la presse pour l'édition 2026) au plus tard le 5 septembre, soit 2 semaines avant l'ouverture du festival. Les invendus devront être retirés par l'éditeur chez le libraire au plus tard dans les 3 semaines suivant l'événement. Dans cette formule de dépôt-vente, les frais de port sont à la charge de l'éditeur qui produira, à l'attention du libraire une facture des ventes de livres réalisées au cours du festival. Une restitution de 35% du montant global des ventes sera effectuée par l'éditeur au profit du libraire.

Dans ce dispositif, le libraire en charge de ce stand, est soumis aux mêmes conditions que les autres vis-à-vis de sa participation envers l'organisateur pour utilisation de l'espace public (conditions indiquées dans une convention spécifique entre libraires et organisateur)



Fait à Besançon, le

09 MARS 2026

Anne Vignot
Présidente de Grand Besançon Métropole
Maire de Besançon

